

## 1.10 - MAISON DES ASSOCIATIONS (M.D.A)

Désignation	2024 Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024	
	Adhérents	Non adhérents pas de disponibilité possible
. Primo adhésion	60,00 €	
. Adhésion annuelle	40,00 €	
<b><u>Services</u></b>		
. Salles mutualisées		
- Associations dispensant gratuitement ses activités au public		
→ Réservation jusqu'à 8h mensuelles	GRATUIT	
→ Au-delà de 8h (tarifs à l'heure) :		
▪ Bureaux et salles < à 20 personnes	20,00 €	
▪ Salles > à 20 personnes	30,00 €	
Chaque heure débutée est due		
- Associations faisant payer ses activités pour rémunérer un intervenant /salarié		
→ Réservation jusqu'à 8h mensuelles	GRATUIT	
→ Au-delà de 8h (tarifs à l'heure)		
▪ Bureaux et salles < à 20 personnes	20,00 €	
▪ Salles > à 20 personnes	30,00 €	
Chaque heure débutée est due		
. <u>Réservation de la salle du Moulin (n°AO-001) et Espace Rhônelle (n°A1-001)</u>		
- Manifestations à caractère festif ou avec recettes		
→ demi-journée	60,00 €	
→ journée	100,00 €	
→ week-end (du vendredi après-midi au lundi matin)	200,00 €	
→ semaine (du lundi matin au vendredi après-midi)	500,00 €	
- Option vaisselle (par mise à disposition)		
→ de 1 à 20 personnes	20,00 €	
→ de 21 à 50 personnes	30,00 €	
→ plus de 50 personnes	50,00 €	
. Salle bail permanent - prix au m <sup>2</sup> -	15,00 €	
. Domiciliation et boîte aux lettres	GRATUIT	
. Location annuelle de casier	40,00 €	
. Facturation changement de barillet/clef perdue	60,00 €	
. Participation aux forum des associations prix au stand	GRATUIT	
. Prêt de matériel (TV, vidéo projecteur ....) selon disponibilité	30,00 €	
. Tarif matériel endommagé		
→ vidéo projecteur	400,00 €	
→ PC portable	500,00 €	
→ écran de projecteur	300,00 €	
→ percolateur	300,00 €	
. Casse de vaisselle	cf. décision Relations Publiques et Événementiels	
. Photocopie noir et blanc A4	Gratuit dans la limite de 300 par an	
. Salle informatique – réservation groupe -	Gratuit jusqu'à 2h/semaine au-delà : 15€/heure	
. Accès bibliothèque (prêt, consultation)	Gratuit	

**1.11 – LOCAUX DE STOCKAGE DE MATERIEL ASSOCIATIF**

Désignation	<b>2024</b> Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024
1- Prêt d'un local pour une durée d'un an (année civile)	
. inférieur à 40m <sup>2</sup>	350,00 €
. compris entre 40m <sup>2</sup> et 60m <sup>2</sup>	500,00 €
2 – Badge d'accès – renouvellement suite vol, perte ou demande supplémentaire	50,00 €